La Bataille Syndicaliste

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
9, avenue Mathurin-Moreau, PARIS (19e)
Adresser les mandats à Courdent

Paraît tous les Jeudis

ABONNEMENTS
France : Un an... 12fr. — Six mois. 7fr.
Etranger : Un an... 18fr. — Six mois. 10.

Le Numéro : VINGT Centimes

HEBDOMADAIRE PROLÉTARIEN

LE RÉSULTAT DE SIX MOIS D'EFFORTS

LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE LA C.G.T. UNITAIRE

a réuni 1.171 mandats représentés par près de 500 Délégués

Voici enfin réalisé ce Congrès tant désiré, auquel s'attachent tant d'espérances.

Il cette heure, on ne peut encore mesurer toute la portée de la réunification qui vient d'être réalisée.

Désormais, c'est un fait que personne ne songe à discuter. Il est définitivement acquis. Mais de toutes les choses faites, on en oublierait la commencement les obstacles et les appréhensions, et ils sont joyeux et soulagés, ou ils oublient que quelques-uns ont été pénibles et quelque peu difficiles. Il y a une certaine légèreté : Pourquoi, mais pourquoi, nous sommes-nous battus, quelle folie !

Et d'ailleurs l'Union Syndicale a-t-elle fait autrement vis-à-vis de la C. G. T. U. que ne l'ont fait nos unions fusion ou vis-à-vis de la C. G. T. ?

△

Quelles que soient les décisions du Congrès, elles seront respectées et n'auront pas le caractère de sanction à l'Union.

Les besognes ne sont pas si facilement des congrès. Ils sont surtout des hommes. Ils font ce qu'ils ne peuvent pas ne pas faire, fondamentalement.

Nous n'oublierons pas d'importantes mais modestes.

Et c'est pourquoi il me choque de voir certains étonnés à tous nouveaux le spectacle de l'anarchie.

Quoi ! ces hommes qui ont divisé la syndicalisme, après l'avoir voulu ; ces hommes qui, rendaient à la fusion et amplifiante mère du Congrès de Toulouse ont voulu ainsi voir la synthèse des courants qui se disputaient la C.G.T. depuis six ans, vous les prenez comme pages, comme artistes ?

Ne me vient que des éparpillés, de petites individualités de l'anarchie.

Vivre ainsi sous cet œil de l'autorité, de patronat, sous exploitation même

Il n'est guère que la C. G. T. U. ait abdiqué ses droits, qu'elle ne soit pas compté à faire qu'elle le vaut.

Les autres, les riches, qui ont pris des décisions dans leurs fauteuils, qui ne sont jamais sur le terrain, qui ne savent rien, qui ne connaissent pas la puissance.

Et que sera la C. G. T. U. ?

A. du Mat.

PREMIÈRE JOURNÉE

C'est dans la grande salle des conférences de la Bourse du Travail que les délégations qui ont adhéré au Congrès de la C. G. T. Unitaire se sont réunies pour constituer définitivement leur Congrès.

Il est 9 heures, on ne peut encore mesurer toute la portée de la réunification qui vient d'être réalisée.

Désormais, c'est un fait que personne ne songe à discuter. Il est définitivement acquis. Mais de toutes les choses faites, on en oublierait la commencement les obstacles et les appréhensions, et ils sont joyeux et soulagés, ou ils oublient que quelques-uns ont été pénibles et quelque peu difficiles. Il y a une certaine légèreté : Pourquoi, mais pourquoi, nous sommes-nous battus, quelle folie !

Et d'ailleurs l'Union Syndicale a-t-elle fait autrement vis-à-vis de la C. G. T. U. que ne l'ont fait nos unions fusion ou vis-à-vis de la C. G. T. ?

△

Quelles que soient les décisions du Congrès, elles seront respectées et n'auront pas le caractère de sanction à l'Union.

Les besognes ne sont pas si facilement des congrès. Ils sont surtout des hommes. Ils font ce qu'ils ne peuvent pas ne pas faire, fondamentalement.

Nous n'oublierons pas d'importantes mais modestes.

Et c'est pourquoi il me choque de voir certains étonnés à tous nouveaux le spectacle de l'anarchie.

Quoi ! ces hommes qui ont divisé la syndicalisme, après l'avoir voulu ; ces hommes qui, rendaient à la fusion et amplifiante mère du Congrès de Toulouse ont voulu ainsi voir la synthèse des courants qui se disputaient la C.G.T. depuis six ans, vous les prenez comme pages, comme artistes ?

Ne me vient que des éparpillés, de petites individualités de l'anarchie.

Vivre ainsi sous cet œil de l'autorité, de patronat, sous exploitation même

Il n'est guère que la C. G. T. U. ait abdiqué ses droits, qu'elle ne soit pas compté à faire qu'elle le vaut.

Les autres, les riches, qui ont pris des décisions dans leurs fauteuils, qui ne sont jamais sur le terrain, qui ne savent rien, qui ne connaissent pas la puissance.

Et que sera la C. G. T. U. ?

A. du Mat.

△

Il me semble de même que la question internationale est assez financière pour...

On dit pour ou contre l'Internationale Syndicale Rouge. S'agit-il de cela ? Quelqu'un est-il contre U. S. R. ? Je ne le crois pas. Il y a simplement des adhérents vieux et des adhérents après les garanties d'autonomie nationale et internationale.

On dit : Les syndicats ne pourront pas leurs conditions avant d'entrer au syndicat. Si. Ils les pourront ultérieurement.

Et les statuts de leur syndicat ne leur permettent-ils pas, s'ils le désirent, de ne pas payer ? Mais de toutes façons l'une, on en obtiendra les cinquantaines les statuts de leur appartement, et ils sont joyeux et soulagés, ou ils oublient que quelques-uns ont été pénibles et quelque peu difficiles. Il y a une certaine légèreté : Pourquoi, mais pourquoi, nous sommes-nous battus, quelle folie !

Et d'ailleurs l'Union Syndicale a-t-elle fait autrement vis-à-vis de la C. G. T. U. que ne l'ont fait nos unions fusion ou vis-à-vis de la C. G. T. ?

△

Quelles que soient les décisions du Congrès, elles seront respectées et n'auront pas le caractère de sanction à l'Union.

Les besognes ne sont pas si facilement des congrès. Ils sont surtout des hommes. Ils font ce qu'ils ne peuvent pas ne pas faire, fondamentalement.

Nous n'oublierons pas d'importantes mais modestes.

Et c'est pourquoi il me choque de voir certains étonnés à tous nouveaux le spectacle de l'anarchie.

Quoi ! ces hommes qui ont divisé la syndicalisme, après l'avoir voulu ; ces hommes qui, rendaient à la fusion et amplifiante mère du Congrès de Toulouse ont voulu ainsi voir la synthèse des courants qui se disputaient la C.G.T. depuis six ans, vous les prenez comme pages, comme artistes ?

Ne me vient que des éparpillés, de petites individualités de l'anarchie.

Vivre ainsi sous cet œil de l'autorité, de patronat, sous exploitation même

Il n'est guère que la C. G. T. U. ait abdiqué ses droits, qu'elle ne soit pas compté à faire qu'elle le vaut.

Les autres, les riches, qui ont pris des décisions dans leurs fauteuils, qui ne sont jamais sur le terrain, qui ne savent rien, qui ne connaissent pas la puissance.

Et que sera la C. G. T. U. ?

A. du Mat.

LE MATIN

Il est près de onze heures lorsque Frossard, secrétaire de la C. A. provisoire, déclare la séance ouverte.

« Nous, camarades d'abord, la vérification des mandats sera longue et je propose au congrès de nommer une bureau et de voter sur la base de la représentation. »

Le congrès se range à cet avis. Jouhaux, secrétaire de l'Union des fédérations de la Loire, se présente aux pouvoirs suivants : Marie Guillon, Loire, Rivelli, Loire, Bonnet, Loire, et Pierard, du Midi, l'unanimité.

Les nouveaux secrétaires sont adoptés pour faire partie de la commission de vérification : Chevalier, Jouanin, Dudet, Dufour, Chaumel, Chavin, Arpaud, Bonnet, Pont, Pompidou, Rivelli, Guido Sola, la séance est levée.

L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 2 heures. Jouhaux présente la Charte d'entente et de fusion. Nous nous en tenons à lui donner lecture, car elle est connue de tous les militants.

« Nous qui nous plaçons la première fois devant vous en tant que délégués, nous sommes, en solidarité, la voix fraternelle des travailleurs qui, dans les usines, dans les ateliers, dans les mines et dans les champs, qu'ils soient ouvriers ou employés, qu'ils soient manuels ou intellectuels, qu'ils soient jeunes ou vieux, qu'ils soient hommes ou femmes, qu'ils soient français ou étrangers, qu'ils soient noirs ou blancs, qu'ils soient syndiqués ou non, qu'ils soient révolutionnaires ou réformistes, qu'ils soient croyants ou athées, ils ont tous senti qu'en présence de l'offensive capitaliste déchaînée contre la classe ouvrière, il était nécessaire de réaliser l'unité de classe, de grouper tous les travailleurs dans un seul syndicat, dans une seule C.G.T. Unitaire.

« Nous avons tous senti que cette unité était nécessaire pour que la classe ouvrière puisse résister victorieusement à l'offensive capitaliste, pour que la classe ouvrière puisse reprendre sa marche en avant vers la conquête de son émancipation totale.

« Nous avons tous senti que cette unité était nécessaire

les buts du régime, sujet inépuisable, inévitable, et profondément riche d'enseignements nouveaux et souvent salutaires aux militants.

II. LE SYNDICALISME DANS LE CADRE NATIONAL

a.) Son action générale

Le C. G. T. actuelle, issue subitement de ce Congrès par le retrait de la classe révolutionnaire, a été, depuis la création de la C.G.T.U., affaiblie par des scissions diverses, dont la plus importante, celle de la Fédération du Bâtiment, a été désastreuse.

En plus, souvent avec la Charte d'Amiens, qu'elle reprend à son compte, elle a, depuis quelques mois, tenu, comme la précédente, à se faire voir sous un jour favorable aux gouvernants.

Elle est allée, cette pauvre fois, en congrès de l'Enfance coupable, en congrès de la Natalité démontrer d'abord aux pouvoirs publics qu'elle n'était pas si mauvaise qu'on le disait.

En outre, elle a, au Congrès confédéral de Lille, participé gracieusement, chaque jour, à la séance d'ouverture, par un discours sur un sujet de la vie économique du moment, dont elle tenait à montrer tout de suite la caractère et à faire ressortir la valeur.

Au confédéral — constatons-le — tout était fini de la vie passée, aucun pli ne fut pris pour un tel Congrès, aucune question ne fut posée, aucune réponse ne fut faite. Il semble, en effet, que la C.G.T. ait voulu, par ce geste, montrer qu'elle n'était pas une association politique, qu'elle n'était pas un parti politique, qu'elle n'était pas un syndicat.

Refusant le principe de toutes les questions politiques, elle a, par là, refusé la lutte de classes — qui est celle de ses adversaires d'hier — la Confédération entière se mettant, ainsi, au service de la classe bourgeoise. Elle a, par là, montré, aussi, que les vieux théorèmes n'étaient plus de mise, que les vieilles formules n'étaient plus valables, et que la vie économique avait changé.

Refusant le principe de toutes les questions politiques, elle a, par là, refusé la lutte de classes — qui est celle de ses adversaires d'hier — la Confédération entière se mettant, ainsi, au service de la classe bourgeoise. Elle a, par là, montré, aussi, que les vieux théorèmes n'étaient plus de mise, que les vieilles formules n'étaient plus valables, et que la vie économique avait changé.

b.) Les moyens d'action

Prônant ce moyen, d'action, le congrès [illegible] démontré, en certaines circonstances, son opportunité, son incontournabilité, son [illegible], son [illegible], enfin son [illegible] et son [illegible].

Que ce soit pour faire triompher les revendications ouvrières, pour [illegible] les [illegible] ou [illegible], effectivement ou théoriquement, pour protester contre l'attitude [illegible] des [illegible], pour [illegible] [illegible] [illegible], pour [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]